

Fiche de poste

Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales

Fonctions (profil proposé): Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales

Codification PF : s 2,6 CN /2,7 HC

Présentation de l'établissement :

Depuis le 1er janvier 2012, le centre hospitalier du pays d'Aix/ centre hospitalier intercommunal Aix-Pertuis (CHPA-CHIAP) regroupe les hôpitaux d'Aix-en-Provence et de Pertuis (fusion). Il est l'établissement de référence pour le nord du territoire des Bouches du Rhône et pour le sud des Alpes de Haute Provence. Il fait partie des 50 plus gros établissements de France.

L'établissement comprend :

- Le site d'Aix-en-Provence 733 lits et places
- Le site de Pertuis 150 lits et places
- Le Centre Roger Duquesne : 40 lits de SSR, 60 lits d'USLD et 74 lits d'EHPAD. 4 lits identifiés en soins palliatifs en soins de suite et de réadaptation ont été accordés le 04/08/2014.
- Unité sanitaire en milieu pénitentiaire (USMP ex U.C.S.A) au sein de la Maison d'Arrêt de Luynes.

Le CHIAP s'inscrit dans le GHT 13 au sein duquel il occupe une place stratégique.

La situation budgétaire de l'établissement, équilibrée jusqu'en 2014, s'est dégradée à partir de 2015. Sous CREF à partir de 2017, la situation du CHIAP est régulièrement suivie par le niveau national dans le cadre d'un COPERMO Performance.

Parallèlement, le CHIAP a élaboré un projet de reconfiguration portant principalement sur le site d'Aix, mais également sur le site de Pertuis.

D'un coût global de 71 M€, ce projet, validé par le COPERMO Investissement bénéficie d'un financement par l'Etat d'une aide de 15 M€ et d'un financement de la communauté des communes des pays d'Aix, intégré désormais à la Métropole, de 30 M€.

Chiffres clés :

54 services médicaux, chirurgicaux et médico-techniques – 12 pôles

2 972 professionnels médicaux et non médicaux (2 575 personnels non médicaux et 397 personnels médicaux).

Positionnement dans l'établissement :

- **Liaisons hiérarchiques :**
 - Le Chef d'établissement,
 - Le Secrétaire Général

- **Liaisons fonctionnelles :**
 - Le Coordonnateur général des soins
 - L'ensemble des directions fonctionnelles,
 - Les Chefs de Pôles,
 - Les Cadres supérieurs et Cadres de santé

Les enjeux du poste :

Le titulaire du poste contribue, en lien avec la Direction, à la définition de la stratégie de gestion des Ressources Humaines médicales et non médicales, à leur déclinaison et à leur évaluation.

Il pilote également l'élaboration du projet social et managérial du projet d'établissement.

Il est en charge du développement des liens dans son domaine fonctionnel avec les autres partenaires de santé du territoire, notamment au sein du GHT 13 (y compris à l'échelle régionale).

Missions du poste :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie Ressources Humaines du Centre Hospitalier Intercommunal Aix/Pertuis, l'évaluer et l'ajuster.
- Coordonner la politique RH (recrutement, formation initiale et continue, carrières, développement des talents, qualité de vie au travail, etc.) et s'assurer de sa cohérence pour le PM et le PNM.
- Animer le dialogue social et la coordination des instances (CTE et CME).
- Elaborer l'EPRD sur le titre 1 (PNM et PM) et à s'assurer de sa mise en œuvre.
- Garantir la maîtrise de la masse salariale et des prévisions budgétaires au moyen de contrôle de gestion sociale et contribuer à la certification des comptes sur le cycle personnel.
- Optimiser les organisations (notamment de soins) en lien avec la Direction des Soins ou les autres directions fonctionnelles, par un travail de réflexion et une mise en œuvre d'actions sur les réorganisations et le redimensionnement capacitaire de l'établissement.
- Développer, mettre en œuvre et évaluer les actions fixées dans le projet social.
- Développer des techniques innovantes en matière de management, de formation (ex : FOAD, elearning, etc.).
- Développer la valorisation et la communication des actions des professionnels et des ressources du Centre Hospitalier Intercommunal Aix/Pertuis (programmes de DPC, expertise, etc.)
- Développer les relations avec des partenaires extérieurs et du territoire (ex : ARS, Conseil Régional, Universités, ANFH, FIHFP, etc.) et veiller à l'implication de l'établissement dans les partenariats avec les acteurs de la fonction RH sur le territoire régional (Collège des DRH et des DAM, ANFH, CGOS, ADH, AFDS, etc.).

Pour chacune de ces missions, il convient d'assurer la sécurisation des décisions au regard de la réglementation, de l'arbitrage sur les décisions de gestion, du contrôle de la bonne réalisation des processus de gestion. Il vous appartient également d'anticiper la communication des projets auprès des équipes et l'association des partenaires internes en mobilisant les instances et les structures institutionnelles de dialogue (organisations

syndicales, encadrement, agents, médecins du travail) ou externes afin de conduire la réflexion, engager la ou les négociations ou d'organiser la communication.

Compétences requises

➤ **Expérience**

Expérience confirmée de Directeur d'hôpital

➤ **Compétences**

- Savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire
- Avoir une vision stratégique des évolutions du système de santé, connaître les enjeux de la fonction RH et savoir positionner l'établissement dans ce cadre afin de le valoriser
- Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons
- Savoir développer un équilibre permanent entre une logique de performance économique et sociale, de qualité de vie au travail et de qualité/sécurité des soins
- Savoir gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes
- Savoir susciter l'adhésion des équipes en interne et des partenaires en externe
- Avoir une aptitude à exercer plusieurs compétences, à gérer les sollicitations multiples et à déployer une cohérence des actions.

➤ **Capacités attendues**

- Avoir le sens du service public et de l'intérêt général
- Avoir une grande aptitude à l'écoute, à la concertation et à la négociation, rechercher le consensus
- Etre capable d'arbitrer et de décider
- Etre capable d'impulser une dynamique et de gérer des équipes hétérogènes
- Savoir s'adapter à différentes situations et différents interlocuteurs et développer d'excellentes capacités relationnelles avec l'ensemble des acteurs hospitaliers (diplomatie, sens de la relation avec les partenaires sociaux)
- Avoir des aptitudes à la communication, à la pédagogie des décisions
- Savoir faire preuve de rigueur, d'esprit de synthèse et de réactivité

➤ **Sujétions**

- Multiplicité des interlocuteurs et des relations de travail
- Gestion de l'urgence et de l'exposition de la fonction RH
- Technicité des dossiers
- Participation aux astreintes de direction

